



SYNDICAT MIXTE DU CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 11 février 2026

Date de convocation : 05/02/2026 Date d'affichage : 05/02/2026 Nombre de membres : 21 Nombre de présents ou représentés : 13 Nombre de votants : 13 Absents / Excusés : 8	Objet : Convention avec l'Auto Sport Academy	Délibération n° 2026-08 Résultat du vote 13 pour 0 contre 0 abstention
--	---	--

L'An Deux Mille Vingt Six, le 11 février à 10h30, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat Mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents :

M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Pierre BROSSET, Mme Véronique CANTIN,
M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, Mme Monique NICOLAS-LIBERGE,
Mme Véronique RIVRON, M. Régis VALLIENNE, M. Didier REVEAU.

Procurations :

M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET
M. Jean-Carles GRELIER donne pouvoir à M. Emmanuel FRANCO
M. Olivier SASSO donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON
Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Didier REVEAU

Excusés :

Mme Isabelle LEROY, M. Christophe POT, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY,
M. Jean-Yves LECOQ, M. Thierry COZIC, Mme Carole HEULOT, M. François EDOM, M. Nordine ARIK.

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIVRON

Assistait également à la séance :
Mme Marie SAJOUS

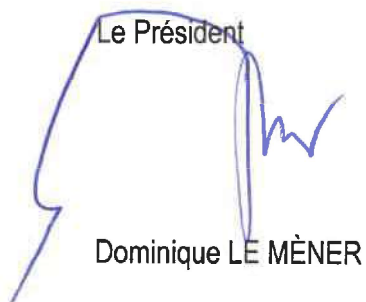
8. CONVENTION AVEC L'AUTO SPORT ACADEMY

Le Comité Syndical,
Vu le rapport de son Président,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de convention pour l'année 2026 avec la FFSA Academy,
- **HABILITE** le Président du Syndicat Mixte à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme,
Fait au Mans, le 11 février 2026

Le Président



Dominique LE MÈNER